**Compte-Rendu du conseil municipal du 20 Septembre 2023**

**Commune de CHARME**

**\*\*\*\*\*\***

**Présents :** Madame Sabrina Béchieau, Monsieur Bernard Borne, Monsieur Jean-Pierre Décelas, Madame Chantal Machet, Monsieur Jean-Michel Rabioux.

**Absents excusés :** Mme Agnès Baudrillart, M. Benoît Fradin (Pouvoir donné à M. J-M Rabioux),

**Secrétaire de séance :** Mme Sabrina Béchieau

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00**

**Approbation du PV du conseil du 20 juillet 2023 à l’unanimité.**

**I. DELIBERATIONS**

**1. SDEG – SDEL Signature d’une convention de mise à disposition gratuite d’un terrain et d’une convention de passage : Le Grand Pirail.**

Afin de réaliser l’implantation d’un poste de transformation électrique et l’extension du réseau pour le raccordement d’une antenne téléphonique au lieu-dit « Le Grand Pirail », le conseil Municipal, à l’unanimité, **autorise M le Maire à signer avec le SGEG** :

- **une convention de mise à disposition** gratuite d’une parcelle de terrain d’environ 6 m2 à prélever, à l’emplacement du muret, en bordure de la parcelle de chemin communal YH 46 (au lieu-dit « Sur le Pré »), parcelle restituée gratuitement au propriétaire en cas de suppression sans remplacement de l’ouvrage,

- **une convention de passage**, sur cette parcelle de chemin communal des câbles de liaison et autres installations nécessaires à la desserte du poste de transformation,

- **et tous documents relatifs à ces dossiers**.

**2. Stagiaire Bac Pro Paysagers en MFR – Signature de la convention.**

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l’unanimité **autorise M le Maire à signer une convention de stage** relative aux périodes de formation par alternance en milieu professionnel des élèves, entre la Mairie de Charmé, La MFR TRIAC LAUTRAIT et un jeune de la commune, stagiaire en Bac Pro Paysagers, **ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.** Ce stage de 7 semaines de 32h du 25/09 au 22/12/2023 donnera lieu à **une gratification horaire au taux de 3,75 €uros**, exonérée de charges sociales.

**3. Demande d’admission en non-valeur de produits irrécouvrables.**

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l’unanimité, **autorise M le Maire à accepter la demande d’admission en non-valeur formulée par la trésorerie** qui n’a pas pu recouvrer les titres de cantine émis en fin d’année scolaire 2020/2021 pour les 2 enfants scolarisés à Charmé d’une même famille du RPI qui a déménagé sans laisser d’adresse, pour un montant de 306 € **et à signer le document correspondant**.

**4. Aide aux sinistrés du Maroc et de Libye.**

Face aux tragédies humaines en cours au Maroc et en Libye, et suite à l’appel de l’AMF et des Sapeurs-Pompiers Humanitaires**, le conseil Municipal, à l’unanimité, vote son accord pour l’attribution** :

- **d’une demande de subvention** **d’urgence exceptionnelle de 200 €** aux Sapeurs Pompiers Humanitaires,

- et via le FACECO, **d’un don de 400€** (200 € à la Protection Civile et 200 € à la Croix Rouge)

**II. QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS**

**1. Réunion Numérisation des voies communales à Genac-Bignac le 06 septembre:** L’ATD a obtenu au titre du Plan de Relance des fonds pour mettre en place la numérisation des voies communales, chemins ruraux et ouvrages d’art sur l’ensemble de la Charente. Objectif : offrir une base numérique à la gestion de tous les évènements qui pourront intervenir : entretien, travaux, interruption, etc … Il nous faut transmettre tous les éléments en notre possession : Plan des voies communales modifiées suite à la LGV avec liste des voies supprimées et délibérations correspondantes. Recherche des documents en cours …

**2. Réunion Lutte contre les incivilités et les violences à l’encontre des élus à Confolens mardi 12 septembre :** Mme la Procureure de la République a tenu à assurer les élus de son soutien dans la lutte contre les violences et menaces dont ils sont souvent victimes et de la mise en place d’une boîte mail dédiées pour plus de rapidité dans le traitement des dépôts de plaintes.

**3. Réunion Élaboration des Zones d’Accélération des Énergies renouvelables à Aunac jeudi 14 septembre (Loi du 10 mars 2023) :** Pas obligatoire. Mais souhaitable. Zones à décliner par filières : Éolien, solaire, photovoltaïque, géothermie, biogaz, thermique, etc… - Définir des zones d’accélération - Définir des zones d’exclusion (possible).

**4. Panneau d’affichage devant La Poste pour les informations diverses (sous contrôle de la municipalité): tourisme, animations, évènements festifs et culturels, programmes des associations communales, etc…**

**5. Calitom – Demande d’élagage rue transversale pour le passage du camion de collecte :** Nouveau point avec Jean-Pierre : Riverains informés. Élagage partiellement réalisé. Dans l’attente de la totalité.

**6. Chats libres :** Une administrée a signalé un chat libre agressif entre son domicile et le Pontil. Un habitant de Husson a signalé une mère et 4 ou 5 chatons apparemment sans propriétaire ;

Jean-Pierre va examiner la situation en prenant aussi en compte les nombreux chats de la rue du cantonnier s’il est nécessaire d’envisager avec les vétérinaires disponibles et La Fourrière  la mise en place d’une campagne de capture et stérilisation.

**7. Dégâts des eaux pluviales 2021 au N° 2 rte de Ruffec**: Rendez-Vous avec les experts des assurances respectives le jeudi 2 novembre2023 sur site.

**8. Impayés cantine :** Le Maire a adressé une lettre A R à une famille pour un entretien avec lui pour envisager un moyen de résoudre un impayé de l’année scolaire 2022/2023 pour un montant de 408 €, en dépit des relances et autres intervention de la Trésorerie depuis plus de 6 mois.

**9. Approvisionnement en poisson :** Suite à la fermeture de notre fournisseur habituel la maison Pezaud d’Angoulême, nous avons trouvé une solution de remplacement avec la poissonnerie de Leclerc Ruffec, grâce à Sabrina qui ramènera la commande le vendredi matin pour le repas du midi.

**10. Octobre Rose :** Une journée avec marche et repas est prévue le samedi 21 octobre. Détails à venir.

**11. Bureau des Élections complémentaires des 1er et 8 octobre 2023** : Réunion de tous, élus, candidats et volontaires le mercredi 27 septembre à 19h15.

**Fin de la réunion à 19 h 27**

**Prochain conseil municipal à 18h le mercredi 11 ou 18 octobre 2023 en fonction des résultats des élections complémentaires, si un 2e tour est nécessaire.**